

: LE JOURNAL DU GRAND PARIS

En Seine-et-Marne, le diocèse de Meaux construit 2 églises et un établissement d'enseignement

Le diocèse de Meaux est particulièrement actif avec la construction de deux églises et d'un établissement d'enseignement d'ici à 2025. Situés à Chelles et Serris (Seine-et-Marne), ces projets d'aménagement s'inscrivent dans une double dimension à la fois historique et pragmatique.

A quelques encablures du parc Disneyland Paris, au cœur de la Seine-et-Marne, le diocèse de Meaux porte deux projets d'aménagements structurants pour le territoire et la communauté catholique locale. « Autour des parcs, le nombre d'habitants devrait doubler à terme, présente Monseigneur Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux. C'est toute une ville qui se construit ici. »

A Serris, le projet Saint-Colomban devrait sortir de terre fin 2025. Il comprend un établissement d'enseignement catholique privé comptant dans un premier temps un collège et un lycée pouvant accueillir près de 1 000 élèves. A terme, une école et des classes de BTS pourraient également y voir le jour. S'ajoutent au projet une église, un presbytère, un centre pastoral et un centre culturel pour un montant total de 45 millions d'euros.

A quelques kilomètres de là, à Chelles (Seine-et-Marne), c'est l'église Sainte-Bathilde qui va être entièrement reconstruite. En 2025, elle pourra accueillir 800 fidèles lors des messes et disposera d'espaces modulaires avec un auditorium pour des temps culturels. « Nous remettons l'église au centre du village », se réjouit l'évêque de Meaux.

Répondre aux besoins du territoire

Ces deux projets s'inscrivent dans une double dimension, à la fois historique d'un côté et pragmatique de l'autre. « A Serris, on m'a présenté un projet avec un centre pour « personnes âgées » alors que la population de la ville est jeune, diversifiée et en pleine croissance, donc ça ne m'allait pas, détaille Monseigneur Jean-Yves Nahmias. Si le quartier est jeune, nous avons besoin d'un équipement pour eux et le choix d'un établissement d'enseignement s'est imposé ».

Qui plus est, le territoire ne compte pas d'école privée sous contrat : « il y a une demande et un besoin d'alternative, le Département et la Région approuvent la construction de cet établissement ». Trois classes de sixième et une de seconde sont d'ores et déjà complètes et sont accueillies à titre provisoire dans un bâtiment du conseil départemental. Le diocèse rappelle que ses classes sont ouvertes à tous : « il n'y a pas de sélection, c'est l'excellence pour chacun ».

Soutenir le dynamisme de la communauté catholique locale

La proximité avec le deuxième site touristique le plus visité de France a également motivé la création de classes d'enseignement supérieur. « Nous devons nous appuyer sur l'attractivité touristique du parc et de l'aéroport Charles-de-Gaulle, explique l'homme de foi. Nous souhaitons créer des classes de jeunes étudiants car c'est une demande du territoire à terme. »

A Chelles, où s'implantera une future gare du Grand Paris express, la construction d'une église de 800 places fait sens pour le diocèse. « Il faudra construire plusieurs églises dans les années à venir, presque tous les villages aux alentours construisent un îlot d'habitation », illustre Monseigneur Nahmias. Et contrairement au reste de la France, le nombre de prêtres dans le département augmente depuis 2010. A côté de l'église, quatre logements dédiés à ces derniers seront par ailleurs érigés.

« Un esprit humaniste et européen »

Une dimension pragmatique « intimement liée à la dimension culturelle et cultuelle », des projets. A Saint-Colomban, le centre culturel sera autonome et disposera d'un amphithéâtre de 300 places, accessible aux jeunes et ouvert sur la ville avec une programmation diversifiée. « Au-delà de l'offre scolaire, nous voulions raconter autre chose sur Saint-Colomban », indique l'évêque. Le projet s'appuie en outre sur l'histoire de ce moine irlandais qui a traversé l'Europe pour la réévangéliser : « Notre orientation c'est la construction européenne, Saint-Colomban est le premier à parler d'Europe et notre projet se veut fondamentalement humaniste et européen ».

Pour l'église chelloise, la figure de Sainte-Bathilde, reine des Francs et épouse de Clovis II, n'a pas été choisie par hasard. A l'origine de la fondation de l'abbaye de Chelles, « Sainte-Bathilde a souhaité vivre comme une religieuse même si elle ne l'était pas, elle a rendu le commerce des esclaves impossible dans le royaume Franc, c'est une figure féminine en avance sur son temps », conclut l'évêque de Meaux.



https://www.lejournaldugrandparis.fr/wp-content/uploads/2023/10/Vue-aerienne-de-Saint-Colomban-©-Jenny-et-Lakatos-Architectes-Bontempi-Architecture.jpg

Vue aérienne du projet Saint-Colomban à Serris. © Jenny et Lakatos architectes/Bontempi architecture Perspective du projet Saint-Colomban. © Jenny et Lakatos architectes/Bontempi architecture



https://www.lejournaldugrandparis.fr/wp-content/uploads/2023/10/SC-Magellan-Malte.jpg

Vue aérienne du projet Saint-Colomban à Serris. © Jenny et Lakatos architectes/Bontempi architecture Perspective du projet Saint-Colomban. © Jenny et Lakatos architectes/Bontempi architecture



https://www.lejournaldugrandparis.fr/wp-content/uploads/2023/10/Future-eglise-Sainte-Bathilde-Chelles-%C2%A9-cabinet-Patriarche.jpg

Vue aérienne du projet Saint-Colomban à Serris. © Jenny et Lakatos architectes/Bontempi architecture Perspective du projet Saint-Colomban. © Jenny et Lakatos architectes/Bontempi architecture

par Thomas Lapointe